

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

cique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº P19- 060665

Optique *(4490)* Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : *2277* Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : *Mme ARDOUANE Khadija*

Date de naissance : *le 17-07-54*

Adresse : *Lotissement Nassim Rue 1 N°3 Bd Abdelhadi*

BOUTALEIB *Case*

Tél. : *0662 393930* Total des frais engagés : *5.122,00* Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. NAYME Karim
Ophthalmologie

Lot. Nassim, Lot N°5 Route d'Azemmour
- Casablanca -

Tél: 0522 38 00 75 / 0643 08 22 95

Date de consultation : *05/10/2020*

Nom et prénom du malade : *ARDOUANE Khadija* Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : *presbytie*

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

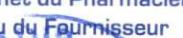
Fait à : *09/10* Le : *05/10/2020*

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
05/10/2020	✓		200 D.H.	DR. NASSIM BOUABTA Lot. Nassim - Bât. N°5 Route d'Alzira - Casablanca Tél: 0522-36-60-79 / 0643-02

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	05.10.00	422,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MÉDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
100% de la facture sera versée au praticien par l'assurance maladie	2020-11-16	1	1	1	0	Honoraire Véues longues Préférées

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Chirurgie de cataracte - Glaucome
 Chirurgie réfractive - Traitement du Kératocône
 Oeil et diabète
 Adaptation en lentilles de contact
 Pathologie vitréo-rétinienne
 Chirurgies des paupières et des voies lacrymales

الدكتور كريم النعيم
طبيب العيون
أمراض و جراحة العيون

جراحة الجلالة داء الزرق
 تصحيح البصر بالليزر
 إصابة العين بداء السكري
 العدسات اللاصقة الطبية
 أمراض السائل الزجاجي والشبكة
 جراحة الجفون و مسالك الدموي

casablanca

Le 05 octobre 2020

Mme ARDOUANE Khadija

goutte x 2

XAILIN HA

1 goutte x 4 par jour , dans les deux yeux, pendant

117,00 + 2
ZYLET

1 goutte x4 fois par jour pendant 1 semaine

1 goutte x3 fois par jour pendant 1 semaine

1 goutte x2 fois par jour pendant 1 semaine
 , dans l'œil gauche

$\text{J} = 422,00$

Dr. NAYME Karim
Ophthalmologie

Lot. Nassim, Lot N°5 Route d'Azemour
 - Casablanca -
 Tél: 0522-36 60-79 / 0643-08-22-95

OPHTALMED
PPC
94.00 DHS

OPHTALMED
PPC
94.00 DHS

POUR USAGE OPHTALMIQUE UNIQUEMENT
 مملا في العين فقط.

Distribué par Zenith Pharma
 PPV = 117,00 DH

POUR USAGE OPHTALMIQUE UNI
 العين فقط.

Distribué par Zenith Pharma
 PPV = 117,00 DH

Prise de RDV par téléphone

5, Bd Abdelhadi Boutaleb (ex Rte d'Azemour) Lot. Nassim Casablanca

شارع عبد الهادي بوطالب ا طريق أزمور سابقاً الجزء النسيم البيضاء

📞 + 212 522 36 60 79 / 06 43 08 22 95

✉ karim.nayme@gmail.com. 🏥 Cabinet ophtalmologie Dr nayme karim

Docteur Karim NAYME
Ophtalmologiste
Maladies et chirurgie des yeux



الدكتور كريم النعيم
طبيب العيون
أمراض و جراحة العيون

Chirurgie de cataracte - Glaucome
Chirurgie réfractive - Traitement du Kératocône
Oeil et diabète
Adaptation en lentilles de contact
Pathologie vitréo-rétinienne
Chirurgies des paupières et des voies lacrymales

جراحة الحالة داء الزرق
تصحيح البصر بالليزر
إصابة العين بداء السكري
العدسات اللاصقة الطبية
أمراض السائل الزجاجي و الشبكة
جراحة الجفون و مسالك الدموع

casablanca

Le 05 octobre 2020

Mme ARDOUANE Khadija

Monture + verres correcteurs progressifs

Antireflets

VL : OD = + 3.25 (- 0.75 à 93°)
OG = + 3.25 (- 1.00 à 78°)

VP : ODG = Add : + 3.00

100% OPTIC
Opticienne Optométriste
Bd. Ghendi N° 10 N° 5
Ghendi Extérieur
CASABLANCA

Dr. NAYME Karim
Ophtalmologie
Lot. Nassim, Lot N° 5 Route d'Azemmou
- Casablanca -
Tél: 0522-36-60-79 / 0643-08-22-95

Prise de RDV par téléphone

5, Bd Abdellah Boutaleb (ex Rte d'Azemour) Lot. Nassim Casablanca
5، شارع عبد الهادي بوطالب (طريق أزمور سابقاً) جزئية النسيم البيضاء

⌚ + 212 522 36 60 79 / 06 43 08 22 95

✉ karim.nayme@gmail.com ⚡ Cabinet ophtalmologie Dr nayme karim

100% optic

FACTURE № 102529

Le : 16/10/2020

Mme A.R.D duane klastige.

100% OPTIC
Opticien et Optométriste
Ghandi Mall C10 - N° 5
Bd. Ghandi - Maârif Extension
CASABLANCA

A	Monture	1000
A	Veue lunette en acrylique Progressif anti-reflet Ob: +3,25 (-0,75 à 93°) Ost: +3,00	1700
A	Veue lunette en acrylique Progressif anti-reflet Ob: +3,25 (-1,00 à 78°) Ost: +3,00	1700
	Monture 432 - 432 Tapis 4000	
	Quatre mille cinq cent dirhams	

100% OPTIC S.A.R.L. : Ghandi Mall, C10, N° 5 - Bd. Ghandi - Maârif Extension - Casablanca

Tél. : 05 22 99 30 32 - Fax : 05 22 99 18 11

R.C. : 263781 - Patente : 35891373 - I.F. : 84577227 - C.N.S.S. : 9210668 - ICE : 000003200000027 - INPE : 095011995